

Compte rendu de la séance du mardi 16 novembre 2021

Étaient présents : Brice CHADEBEC, Claude GUERINI, Maryse LATIL, Fabien SCHMALTZ, Laetitia ALLEGRINI, Claude DIMITROPOULOS, Eliette RICHAUD, Nadine PISANO, Marjolaine LATIL, Cyril PLE, Laurent RENAUD

Excusés : Guillaume BENSEGHIR procuration à Eliette RICHAUD, Alain BOVE procuration à Claude GUERINI, Laurent COLIN procuration à Claude DIMITROPOULOS, SCHMALTZ Fabien procuration à Brice CHADEBEC

Absents : Yannick TRANCHANT

Secrétaire de la séance : Claude GUERINI

M. Le Maire ouvre la séance en donnant lecture du compte rendu de la séance précédente lequel compte rendu n'apportant aucune remarque est adopté à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour :

- Sécurisation voirie communale N° 4 (Champ de cachet) : Choix de l'entreprise
- Programme de voirie 2022 : Demande de subvention DETR 2022

Délibérations du conseil :

SECURISATION VOIRIE COMMUNALE N°4 (CHAMP DE CACHET) - CHOIX DES ENTREPRISES

Monsieur le Maire informe le Conseil, que suite à la consultation réalisée pour les travaux de sécurisation de la voirie communale N°4 (Champ de Cachet). Quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offres.

Monsieur le Maire donne lecture des plis reçus et demande au Conseil de délibérer sur le choix des entreprises.

Le Conseil à l'unanimité

- ◆ Choisit l'entreprise **BATRAMA pour un montant de 28 828.55 € HT** pour réaliser les travaux de sécurisation de la voirie communale N°4 (Champ de Cachet) :
- ◆ Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de tous documents relatifs à ce dossier.
- ◆ Dit que cette opération sera portée au BP 2022.

PROGRAMME VOIRIE 2022 - DEMANDE DETR 2022

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il serait nécessaire d'engager des travaux sur les voiries communales.

En effet, la Commune dispose d'un habitat dispersé en de nombreux hameaux et connaît depuis quelques années une expansion de sa population. L'équipe municipale, récemment renouvelée, décide de façon volontaire de prolonger la revitalisation rurale entrepris par ses prédécesseurs (édification d'un nouveau groupe scolaire, sécurisation de la traversée du village par la mise en place de trottoir, ...)

Afin de maintenir et d'encourager cette dynamique, il conviendrait d'engager des travaux de restructuration, de reprofilage et de rénovation des voiries communales comme présenté dans le **Programme de voirie 2022 - Travaux de réfection des voiries communales**.

Qui favoriserait l'accès aux personnes et aux services de première nécessité ou aux secours, en effet la voirie communale n'a pas subi de réfection depuis plusieurs années, et a subi de fortes dégradations causées par les conditions climatiques (neige, verglas, fortes pluies, mouvements de terrain, et reconnaissance catastrophe naturelle sécheresse le 5 juillet 2018).

Monsieur le Maire informe que le montant estimé des travaux est de **200 002.71 € HT** (Maîtrise d'Œuvre : 11 320.91 - Coût travaux : 188 681.80 HT)

Monsieur le Maire demande d'approuver le projet et de solliciter une subvention auprès de la Préfecture dans le cadre de la DETR 2022.

Le Conseil, à l'unanimité,

▶ **Approuve** le Programme de Voirie 2022 - Travaux de réfection des voiries communales pour un coût global de **200 002.71 €** (Maîtrise d'Œuvre : 11 320.91 - Coût travaux : 188 681.80 HT)

▶ **Sollicite** une subvention au titre de la DETR 2022 au taux de 50 % auquel s'ajoute 10 % de bonus "clause insertion sociale".

▶ **Approuve** le plan de financement suivant :

- Fonds propre	80 001.08 € soit 40 %
- DETR 2022	100 001.36 € soit 50 %
- DETR bonus "Clause insertion sociale"	20 000.27 € soit 10 %
TOTAL	200 002.71 €

▶ **Autorise** le Maire à signer toutes les pièces relatives au projet

La séance est levée à 21 heures 30

Le Maire,
Brice CHADEBEC

